

REPUBLIQUE FRANCAISE

NUMERO DE SIRET 200 040 244 00051	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COM. AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS
--------------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BRESSUIRE

SERVICE PUBLIC LOCAL D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 404
--

M 49 ... (1)

Budget Primitif BUDGET ANNEXE (2)
--------------------------------------

Année 2016

- (1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49  
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou budget annexe



## Sommaire

### I. Informations générales

Modalités de vote du budget Page 3

### II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections Page 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres Page 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres Page 6

B1 - Balance générale du budget - Dépenses Page 7

B2 - Balance générale du budget - Recettes Page 8

### III. Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses Page 9

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes Page 10

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses Page 11

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes Page 12

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles Page 13

### IV. Annexes

#### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes Page 14

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Page 16

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Page 17

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Page 18

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Page 19

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Page 20

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - investissement Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - exploitation(1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Délibération n°DEL-CC-2016-055

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations  
Mardi 22 MARS 2016

Le vingt-deux mars deux mille seize, 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni sur le site de St Parchaire, sous la présidence de Jean-Michel BERNIER, Président.

Membres : 79 – Quorum : 40

**Étaient présents (63 dont 2 suppléants) :** Jean-Michel BERNIER, Pierre-Yves MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Erik BERNARD, Jean-Marc BERNARD, Gaëlle BERNAUD, Jacques BILLY, Bertrand CHATAIGNER, Yves CHOUTEAU, Gaëtan DE TROGOFF, Robert GIRAULT, Sébastien GRELLIER, Jean-Luc GRIMAUD, Gérard PIERRE, Jany ROUGER, Colette VIOLLEAU, Cécile VRIGNAUD, Michel BOUDEAU, Emile BREGEON, Marlène BREMAUD, Gilles CHATAIGNER, Jacques COPPET, Nicole COTILLON, Francette DIGUET, Josette DUFAURET, Marcel DUPONT, Bernard GIRAUD, Yves GOBIN, Jean-Paul GODET, Dany GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Serge LECOUTRE, Jean-Paul LOGEAIS, Joël LOISEAU, Emmanuelle MENARD, Rémi MENARD, Rachel MERLET, Claude PAPIN, Gilles PETRAUD, Karine PIED, Anne-Marie REVEAU, Jean-Yves BILHEU, Louis-Marie BIROT, Philippe BREMOND, Johnny BROUSSEAU, Pierre BUREAU, Martine CHARGE BARON, Yannick CHARRIER, Catherine CORNUAULT, Marguerite DUBRAY, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Thierry MAROLLEAU, Yves MORIN, Michel PANNETIER, Claude POUSIN, Catherine PUAUT, Christian ROY, Yolande SECHET, Jean SIMONNEAU, Dominique TRICOT, Dominique BROUSSEAU (suppléant), Serge POINT (suppléant)

**Pouvoirs (9) :** Caroline BAUDOIN à Thierry MAROLLEAU, Marc BONNEAU à Johnny BROUSSEAU, Pascale FERCHAUD à Emmanuelle MENARD, Dominique LENNE à Marguerite DUBRAY, Isabelle PANNETIER à Karine PIED, David JEAN à Claude PAPIN, Philippe MOUILLER à Cécile VRIGNAUD, Philippe ROBIN à Marie JARRY, Véronique VILLEMONTÉIX à Josette DUFAURET

**Excusés (10) :** Caroline BAUDOIN, Marc BONNEAU, Patrice CLOCHARD, Pascale FERCHAUD, Dominique LENNE, Isabelle PANNETIER, David JEAN, Philippe MOUILLER, Philippe ROBIN, Véronique VILLEMONTÉIX

**Absents (4) :** Thierry BOISSEAU, Estelle GERBAUD, Sylviane MORANDEAU, Pascal PILOTEAU, Bernard ARRU, Jean-Pierre BRUNET

**Date de convocation :** 16-03-2016

**Secrétaire de Séance :** Monsieur Claude PAPIN

### FINANCES

#### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Commentaire : il s'agit de voter le Budget Primitif concernant le Budget Annexe Assainissement Collectif. Il s'agit d'un Budget soumis à la TVA.

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des Budgets :

Il est proposé au Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais :

- d'adopter le Budget Primitif 2016 du Budget Annexe « Assainissement Collectif », avec reprise anticipée des résultats antérieurs, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 11 790 959,39 € ;

Section de fonctionnement	6 045 422,70 €
Section d'investissement	5 745 536,69 €

- de voter le Budget Annexe « Assainissement Collectif » conformément à la nomenclature M 49 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

**ADOpte** cette délibération,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
Le ... 24 MARS 2016 ...  
et publication ou notification  
du ... 24 MARS 2016 ...

po Le Président

Le Directeur Général des Services,  
Philippe BODY

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,  
Jean-Michel BERNIER,



SUIS-PREFECTURE  
Reçu le

24 MARS

79302 BRESSUIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 22/03/2016**

DOCUMENT PROVISoire DANS L'ATTENTE DE LA FIN DE LA REPRISe DES RESULTATS DES STRUCTURES ANTERIEURES

**REPRISe ET AFFECTATION ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015  
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (404)**

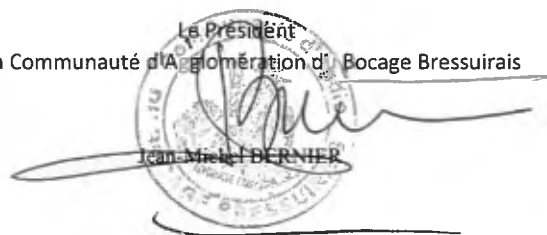
<b>a. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - <b>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actifs</b>	+913 504,28
<b>c. Résultats antérieurs de</b> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	+780 575,11
<b>Résultat à affecter: d. = a. + c. (1)</b> (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	+1 694 079,39
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b> <b>e. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> D 001 (Besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-1 174 256,69
f. Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement Excédent de financement	+757 600,00
<b>AFFECTATION (2) = d.</b>	+1 694 079,39
<b>1)Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du</b>	0,00
<b>2)Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)</b>	416 656,69
<b>3)Report en exploitation R 002</b> <b>Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement ( D 672)</b>	1 277 422,70
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (3)</b>	0,00

(1)Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2)Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du

(3)En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Le Président  
de la Communauté d'Agglomération d' Bocage Bressuirais

  
Jean-Michel DERNIER

Le Trésorier de Bressuire  
**CFP de BRESSUIRE**  
124, Boulevard de Poitiers  
79300 BRESSUIRE  
Tél. : 08.49.65.02.20

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense «opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 :

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres d'opérations d'équipement
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
  - budgétaires (délibération n°..... du .....
- (4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
  - avec reprise des recettes de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	6 045 422,70	4 768 000,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	0,00 (si déficit)	1 277 422,70 (si excédent)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		6 045 422,70	6 045 422,70

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	4 273 880,00	4 690 536,69
+		+	+
<b>R E P O R T</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	297 400,00	1 055 000,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	1 174 256,69 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		5 745 536,69	5 745 536,69

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	11 790 959,39	11 790 959,39
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	1 477 000,00	0,00	1 593 600,00	1 593 600,00	1 593 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 023 400,00	0,00	978 500,00	978 500,00	978 500,00
014	Atténuations de produits	8 000,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>2 528 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 602 600,00</b>	<b>2 602 600,00</b>	<b>2 602 600,00</b>
66	Charges financières	460 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
67	Charges exceptionnelles	95 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		47 862,70	47 862,70	47 862,70
	<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>3 093 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 110 462,70</b>	<b>3 110 462,70</b>	<b>3 110 462,70</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		934 960,00	934 960,00	934 960,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 452 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>	<b>2 452 000,00</b>		<b>2 934 960,00</b>	<b>2 934 960,00</b>	<b>2 934 960,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 545 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 045 422,70</b>	<b>6 045 422,70</b>	<b>6 045 422,70</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 045 422,70</b>
---	---------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	175 000,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 792 824,89	0,00	4 057 500,00	4 057 500,00	4 057 500,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>3 967 824,89</b>	<b>0,00</b>	<b>4 068 000,00</b>	<b>4 068 000,00</b>	<b>4 068 000,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>3 967 824,89</b>	<b>0,00</b>	<b>4 068 000,00</b>	<b>4 068 000,00</b>	<b>4 068 000,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	797 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>	<b>797 000,00</b>		<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 764 824,89</b>	<b>0,00</b>	<b>4 768 000,00</b>	<b>4 768 000,00</b>	<b>4 768 000,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 277 422,70</b>
---	---------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 045 422,70</b>
---	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>2 234 960,00</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	3 488 585,55	297 400,00	2 708 880,00	2 708 880,00	3 006 280,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 488 585,55</b>	<b>297 400,00</b>	<b>2 708 880,00</b>	<b>2 708 880,00</b>	<b>3 006 280,00</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	770 000,00	0,00	865 000,00	865 000,00	865 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>770 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>865 000,00</b>	<b>865 000,00</b>	<b>865 000,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>4 258 585,55</b>	<b>297 400,00</b>	<b>3 573 880,00</b>	<b>3 573 880,00</b>	<b>3 871 280,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	797 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>797 000,00</b>		<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 055 585,55</b>	<b>297 400,00</b>	<b>4 273 880,00</b>	<b>4 273 880,00</b>	<b>4 571 280,00</b>

<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>1 174 256,69</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 745 536,69</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	1 478 000,00	760 000,00	940 000,00	940 000,00	1 700 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 757 574,54	295 000,00	398 920,00	398 920,00	693 920,00
23	Immobilisations en cours	45 041,38	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>3 280 615,92</b>	<b>1 055 000,00</b>	<b>1 338 920,00</b>	<b>1 338 920,00</b>	<b>2 393 920,00</b>
106	Réserves (7)	0,00	0,00	416 656,69	416 656,69	416 656,69
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>416 656,69</b>	<b>416 656,69</b>	<b>416 656,69</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 280 615,92</b>	<b>1 055 000,00</b>	<b>1 755 576,69</b>	<b>1 755 576,69</b>	<b>2 810 576,69</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		934 960,00	934 960,00	934 960,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 452 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 452 000,00</b>		<b>2 934 960,00</b>	<b>2 934 960,00</b>	<b>2 934 960,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 732 615,92</b>	<b>1 055 000,00</b>	<b>4 690 536,69</b>	<b>4 690 536,69</b>	<b>5 745 536,69</b>

<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 745 536,69</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>2 234 960,00</b>
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote 1

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée, et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure cet état (voir le détail Annexe IV-A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 593 600,00		1 593 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	978 500,00		978 500,00
014	Atténuation de produits	12 500,00		12 500,00
65	Autres charges de gestion courante	18 000,00		18 000,00
66	Charges financières	450 000,00	0,00	450 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot aux amort. aux dépréciations et aux prov.	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
022	Dépenses imprévues	47 862,70		47 862,70
023	Virement à la section d'investissement		934 960,00	934 960,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>3 110 462,70</b>	<b>2 934 960,00</b>	<b>6 045 422,70</b>

+	
	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00</b>
=	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 6 045 422,70</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	700 000,00	700 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	865 000,00	0,00	865 000,00
	Total des opérations d'équipement	3 006 280,00		3 006 280,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>3 871 280,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>4 571 280,00</b>

+	
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 1 174 256,69</b>
=	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 745 536,69</b>

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.  
(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.  
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7) .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 500,00		10 500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	4 057 500,00		4 057 500,00
77	Produits exceptionnels	0,00	700 000,00	700 000,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>4 068 000,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>4 768 000,00</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 277 422,70</b>
=		
	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 045 422,70</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	693 920,00	0,00	693 920,00
28	Amortissement des immobilisations		2 000 000,00	2 000 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		934 960,00	934 960,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>2 393 920,00</b>	<b>2 934 960,00</b>	<b>5 328 880,00</b>

+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
+		
	<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>416 656,69</b>
=		
	<b>TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 745 536,69</b>

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.  
(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).  
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	<b>1 477 000,00</b>	<b>1 593 600,00</b>	<b>1 593 600,00</b>
604	Achats d'études	35 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables	355 000,00	410 000,00	410 000,00
6062	Prod. de traitement	110 000,00	120 000,00	120 000,00
6063	Fournitures d'entretien	110 000,00	130 000,00	130 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	50 000,00	45 000,00	45 000,00
611	Sous traitance générale	50 000,00	40 000,00	40 000,00
6135	Locations mobilières	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6137	Redevances	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Bâtiments publics	10 000,00	20 000,00	20 000,00
61522	NE PAS UTILISER	10 000,00	0,00	0,00
61523	Réseaux	220 000,00	200 000,00	200 000,00
61551	Mat. roulant	17 000,00	20 000,00	20 000,00
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6161	Multirisques	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6168	Autres	16 000,00	16 000,00	16 000,00
617	Etudes & recherches	45 000,00	55 000,00	55 000,00
618	Divers	156 000,00	156 000,00	156 000,00
6222	Commiss <sup>o</sup> recouv. Redev.d'assai.	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6226	Honoraires	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces & insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	4 000,00	5 500,00	5 500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	23 000,00	30 000,00	30 000,00
6281	Concours divers (cotisat <sup>o</sup> ...)	121 000,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	0,00	200 000,00	200 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	<b>1 023 400,00</b>	<b>978 500,00</b>	<b>978 500,00</b>
6218	Autres personnels extérieurs	113 100,00	0,00	0,00
62181	autres personnels ext menage	1 500,00	0,00	0,00
62182	autres personnels ent.batiment	100,00	0,00	0,00
62183	autres personnels ent.terrains	6 000,00	0,00	0,00
62184	autres pers.ext. ent.véhicules	4 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisat <sup>o</sup> versées au F.N.A.L.	1 200,00	0,00	0,00
6336	Cot.centre nat. & CDG de la fp	4 800,00	0,00	0,00
6411	Salaires	772 700,00	683 300,00	683 300,00
6414	Indemnités & avantages divers	3 900,00	0,00	0,00
6451	Cotisat <sup>o</sup> à l'URSSAF	42 400,00	109 000,00	109 000,00
6453	Cotisat <sup>o</sup> caisses de retraites	72 200,00	185 000,00	185 000,00
6475	Médecine du travail	0,00	1 200,00	1 200,00
648	Autres chges de personnel	1 500,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	<b>8 000,00</b>	<b>12 500,00</b>	<b>12 500,00</b>
706129	revers ag eau redev modern res	8 000,00	12 500,00	12 500,00
65	Autres charges de gestion courante	<b>20 000,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	18 000,00	18 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>2 528 400,00</b>	<b>2 602 600,00</b>	<b>2 602 600,00</b>
66	Charges financières (b) (8)	<b>460 000,00</b>	<b>450 000,00</b>	<b>450 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	460 000,00	450 000,00	450 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	<b>95 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	90 000,00	10 000,00	10 000,00
6742	Subv. Exceptio. d'équipement	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées ( e ) (10)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
022	Dépenses imprévues ( f )	10 000,00	47 862,70	47 862,70
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>3 093 400,00</b>	<b>3 110 462,70</b>	<b>3 110 462,70</b>

023	Virement à la section d'investissement	0,00	934 960,00	934 960,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 452 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
6811	Dota.Amortis.sur immos.	2 452 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 452 000,00</b>	<b>2 934 960,00</b>	<b>2 934 960,00</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>2 452 000,00</b>	<b>2 934 960,00</b>	<b>2 934 960,00</b>
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>5 545 400,00</b>	<b>6 045 422,70</b>	<b>6 045 422,70</b>
--	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 045 422,70</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
-Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M41

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciation des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges (5)	175 000,00	10 500,00	10 500,00
6419	Rembours. sur Rému. du pers.	0,00	10 500,00	10 500,00
64198	Autres remboursements	175 000,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	3 792 824,89	4 057 500,00	4 057 500,00
70128	Autres taxes & redevances	50 000,00	50 000,00	50 000,00
704	Travaux	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70611	Redevance asst coll	3 560 824,89	3 691 500,00	3 691 500,00
7063	Contrib. des communes	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7068	Autres prestations de services	30 000,00	35 000,00	35 000,00
7084	Mise à dispo. de pers. facturée	0,00	138 000,00	138 000,00
7087	Remboursements de frais	10 000,00	0,00	0,00
7088	Autres Prod. d'activ. annexes	7 000,00	8 000,00	8 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = 70+73+74+75+013		<b>3 967 824,89</b>	<b>4 068 000,00</b>	<b>4 068 000,00</b>

76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>3 967 824,89</b>	<b>4 068 000,00</b>	<b>4 068 000,00</b>

042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	797 000,00	700 000,00	700 000,00
777	Quote part subvent° d'investi	797 000,00	700 000,00	700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>797 000,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>4 764 824,89</b>	<b>4 768 000,00</b>	<b>4 768 000,00</b>
---	---------------------	---------------------	---------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>1 277 422,70</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 045 422,70</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

<b>Montant des ICNE de l'exercice</b>	
<b>Montant des ICNE de l'exercice N-1</b>	
<b>= différence ICNE N - ICNE N-1</b>	<b>0.00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(2) Cf. Modalités de vote I-B  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Le compte 699 n'existe pas en M49  
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.  
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043  
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	<b>Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)</b>	<b>3 195 000,00</b>	<b>2 708 880,00</b>	<b>2 708 880,00</b>
00021	STATION ST PIERRE DES ECHAUBRO	1 016 000,00	0,00	0,00
00098	EXTENSION RESEAU EAUX USEES	200 000,00	180 000,00	180 000,00
00099	DIVERS TRAVAUX	163 500,00	200 000,00	200 000,00
00102	VEHICULES	0,00	25 000,00	25 000,00
00109	TX RESEAU FAYE-L'ABESSE	1 500,00	0,00	0,00
00211	REABILITATION RESEAUX	8 000,00	0,00	0,00
00311	REHAB RESEAUX CERIZAY	60 000,00	132 600,00	132 600,00
00341	SEPARATIF RESEAU BRETIGNOLLES	70 000,00	0,00	0,00
01122	SUPERVISION	0,00	80 000,00	80 000,00
122111	RESEAUX BRESSUIRE	55 000,00	96 000,00	96 000,00
122112	RESEAU BEAULIEU SOUS BRESSUIRE	50 000,00	0,00	0,00
122115	DESSERT HOPITAL	600 000,00	480 000,00	480 000,00
12212	RESEAUX MONCOUTANT	0,00	101 000,00	101 000,00
12223	RESEAUX BREUIL CHAUSSEE	190 000,00	215 000,00	215 000,00
12225	RESEAUX CHICHE	20 000,00	18 000,00	18 000,00
12226	RESEAUX COURLAY	0,00	76 000,00	76 000,00
12228	RESEAUX NEUVY BOUIN	0,00	10 000,00	10 000,00
12232	RESEAUX CHANTELOUP	37 000,00	1 280,00	1 280,00
12243	RESEAUX CLESSE	0,00	37 000,00	37 000,00
12244	RESEAU FAYE L'ABESSE	20 000,00	10 000,00	10 000,00
12246	RESEAUX NOIRTERRE	0,00	22 000,00	22 000,00
12253	RESEAUX MOUTIERS SOUS CHANTEME	0,00	15 000,00	15 000,00
12312	STATION EPURATION MONCOUTANT	30 000,00	100 000,00	100 000,00
12327	STATION EPURATION LARGEASSE	20 000,00	25 000,00	25 000,00
12335	RESEAUX GEAY	0,00	200 000,00	200 000,00
12342	STATION EPURATION LA CHAP ST L	465 000,00	400 000,00	400 000,00
13213	RESEAUX NLA	50 000,00	0,00	0,00
13222	RESEAUX SAINT AMAND SUR SEVRE	7 000,00	90 000,00	90 000,00
13232	RESEAUX LA FORET SUR SEVRE	15 000,00	0,00	0,00
13236	RESEAUX VOULMENTIN	0,00	15 000,00	15 000,00
132442	RESEAUX LOUBLANDE	0,00	45 000,00	45 000,00
13255	RESEAUX LE PIN	25 000,00	45 000,00	45 000,00
13262	RESEAUX GENNETON	0,00	25 000,00	25 000,00
13266	RESEAUX ST ANDRE SUR SEVRE	37 000,00	50 000,00	50 000,00
13311	STATION EPURATION CERIZAY	20 000,00	0,00	0,00
13313	STATION NLA	35 000,00	0,00	0,00
13322	RESEAUX ST AMAND SUR SEVRE	0,00	15 000,00	15 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 195 000,00</b>	<b>2 708 880,00</b>	<b>2 708 880,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	770 000,00	865 000,00	865 000,00
1641	Emprunts en euro	770 000,00	845 000,00	845 000,00
16441	Opérat afférentes à l'emprunt	0,00	20 000,00	20 000,00
18	Comptes de liaison : affecta° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>770 000,00</b>	<b>865 000,00</b>	<b>865 000,00</b>
45...1	Opérat pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.)			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>3 965 000,00</b>	<b>3 573 880,00</b>	<b>3 573 880,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	797 000,00	700 000,00	700 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	797 000,00	700 000,00	700 000,00
139111	Agence de l'eau	0,00	700 000,00	700 000,00
139118	Autres	797 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>797 000,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	4 762 000,00	4 273 880,00	4 273 880,00
--	--------------	--------------	--------------

	+	+	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>			<b>297 400,00</b>
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>			<b>1 174 256,69</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>5 745 536,69</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie  
(2) Cf. Modalités de vote I  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 040 = RE 042  
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires  
(9) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B 2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 478 000,00</b>	<b>940 000,00</b>	<b>940 000,00</b>
13111	Agence de l'eau	783 000,00	0,00	0,00
13118	Autres	0,00	940 000,00	940 000,00
1314	Communes	15 000,00	0,00	0,00
1318	Autres	680 000,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>757 574,54</b>	<b>398 920,00</b>	<b>398 920,00</b>
1641	Emprunts en euro	757 574,54	398 920,00	398 920,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>45 041,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
238	Avances & acomptes sur command	45 041,38	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 280 615,92</b>	<b>1 338 920,00</b>	<b>1 338 920,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>416 656,69</b>	<b>416 656,69</b>
106	Réserves	0,00	416 656,69	416 656,69
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Comptes de liaison : affectations à</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des part.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>416 656,69</b>	<b>416 656,69</b>
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1ligne par opé) ( 5)			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>2 280 615,92</b>	<b>1 755 576,69</b>	<b>1 755 576,69</b>
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	934 960,00	934 960,00
040	Opérat° ordre transfert. entre sections (6) (7)	2 452 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
281351	Bât. d'exploitat°	2 452 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>2 452 000,00</b>	<b>2 934 960,00</b>	<b>2 934 960,00</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 452 000,00</b>	<b>2 934 960,00</b>	<b>2 934 960,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>4 732 615,92</b>	<b>4 690 536,69</b>	<b>4 690 536,69</b>

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>1 055 000,00</b>
	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 745 536,69</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DE 042

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(8) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00010  
LIBELLE : ETUDES FILIERES BOUES ET IRRIG

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>0,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00011  
LIBELLE : STEP MONCOUTANT

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>0,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00012  
LIBELLE : STEP CHAPELLE ST LAURENT

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		3 000,00	a 0,00	0,00	b 0,00	c 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	e 0,00	f 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00013  
LIBELLE : SUIVI AGRONOMIQUE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	c 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	g 0,00	h 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00014  
LIBELLE : RESEAU CIRIERES RUE STE RADEGO

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		27 205,69	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	27 205,69	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Reseaux d'assainissement	27 205,69	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00015  
LIBELLE : DIVERS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		252,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	252,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Reseaux d'assainissement	252,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 06016  
LIBELLE : TX STEP CERIZAY

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	123 910,00	a 0,00	0,00	b 0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	123 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	123 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 06017  
LIBELLE : SECURISATION 2013

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	2 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	2 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	e 0,00	f 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00018  
LIBELLE : TX RESEAUX IMPREVUS 2013

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	7 956,40	a 0,00	0,00	b 0,00	c 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 956,40	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Reseaux d'assainissement	7 956,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	e 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00019  
LIBELLE : STEP RORTHAIS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	875 357,59	a 0,00	0,00	b 0,00	c 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 138,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	2 138,99	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	873 218,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°	873 218,60	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 415 000,00	d 940 000,00
13 Subventions d'investissement	415 000,00	940 000,00
13111 Agence de l'eau	195 000,00	0,00
13118 Autres	100 000,00	940 000,00
1313 Départements	120 000,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	1 355 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00020  
LIBELLE : TX RESEAUX IMPREVUS 2013

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00021  
LIBELLE : STATION ST PIERRE DES ECHAUBRO

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		1 138 474,91	95 500,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 984,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	8 984,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 129 490,11	95 500,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°	1 084 448,73	95 500,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances & acomptes sur command	45 041,38	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		345 000,00	0,00
13	Subventions d'investissement	345 000,00	0,00
13111	Agence de l'eau	245 000,00	0,00
1313	Départements	100 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	249 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00098  
LIBELLE : EXTENSION RESEAU EAUX USEES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00
2315	installat°	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>-180 000,00</b>
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00099  
LIBELLE : DIVERS TRAVAUX

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	352 837,54	3 500,00	200 000,00	200 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions & droits assimilés	15 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	251 805,89	3 500,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2128	Autres terrains	7 701,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installat° complexes spécial.	20 427,16	1 100,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	110 253,86	300,00	0,00	0,00	0,00
2155	Outils industriel	3 303,10	0,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	77 351,14	500,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2182	Mat. de transport	22 628,73	1 600,00	0,00	0,00	0,00
2183	Mat. de bureau & Mat. inform.	8 162,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres	1 978,28	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	85 471,65	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°	85 471,65	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>-203 500,00</b>
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00101  
LIBELLE : MATERIEL STATION RHEAS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		5 345,12	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 345,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	5 345,12	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00102  
LIBELLE : VEHICULES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		64 100,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	64 100,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2182	Mat. de transport	64 100,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	-25 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00103  
LIBELLE : PLATEFORME STOCKAGE BOUES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		1 222,30	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 222,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructif	1 222,30	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00104  
LIBELLE : TRAVAUX RESEAUX BRESSUIRE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		1 612,90	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 612,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installatif	1 612,90	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00105  
LIBELLE : TX RESEAUX BREUIL-CHAUSSEE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00106  
LIBELLE : TX RESEAU CHAMBROUTET

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	9 401,43	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 401,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat <sup>a</sup>	9 401,43	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	e 0,00	f 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00107  
LIBELLE : TX RESEAU BOISME

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	25 881,94	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 881,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°	25 881,94	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00108  
LIBELLE : TX RESEAU LA LAMIERE COURLAY

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	43 051,48	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	43 051,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°	43 051,48	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00109  
LIBELLE : TX RESEAU FAYE-L'ABESSE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	21 350,23	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 350,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°	21 350,23	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>0,00</b>
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00211  
LIBELLE : REABILITATION RESEAUX

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	81 208,20	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	81 208,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°	81 208,20	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>0,00</b>
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00234  
LIBELLE : TERRAIN LAUBRECAIS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		4 330,90	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 330,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	4 330,90	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>0,00</b>
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00254  
LIBELLE : POSTE REFOULEMENT PUGNY

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		18 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat	18 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>0,00</b>
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00311  
LIBELLE : REHAB RESEAUX CERIZAY

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	121 617,67	24 500,00	132 600,00	132 600,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	121 617,67	24 500,00	132 600,00	132 600,00	0,00
2315	Installat <sup>a</sup>	121 617,67	24 500,00	132 600,00	132 600,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	-157 100,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 00341  
LIBELLE : SEPARATIF RESEAU BRETAGNOLLES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	69 618,62	2 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	69 618,62	2 000,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat <sup>a</sup>	69 618,62	2 000,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	-2 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 01122  
LIBELLE : SUPERVISION

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2315	Installat <sup>a</sup>	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	-80 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 122111  
LIBELLE : RESEAUX BRESSUIRE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	25 754,85	26 500,00	96 000,00	96 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 754,85	26 500,00	96 000,00	96 000,00	0,00
2315	Installat <sup>a</sup>	25 754,85	26 500,00	96 000,00	96 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	-122 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 122112**  
**LIBELLE : RESEAU BEAULIEU SOUS BRESSUIRE**

**(2) POUR VOTE (Chapitre)**

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	7 399,90	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 399,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°	7 399,90	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 122115**  
**LIBELLE : DESERTE HOPITAL**

**(2) POUR VOTE (Chapitre)**

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	28 185,20	123 500,00	480 000,00	480 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	28 185,20	123 500,00	480 000,00	480 000,00	0,00
2315	Installat°	28 185,20	123 500,00	480 000,00	480 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	-603 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12212  
LIBELLE : RESEAUX MONCOUTANT

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		0,00	0,00	101 000,00	101 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	101 000,00	101 000,00	0,00
2315	Installat <sup>a</sup>	0,00	0,00	101 000,00	101 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>-101 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12223  
LIBELLE : RESEAUX BREUIL CHAUSSEE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		4 176,80	2 000,00	215 000,00	215 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 176,80	2 000,00	215 000,00	215 000,00	0,00
2315	Installat <sup>a</sup>	4 176,80	2 000,00	215 000,00	215 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>-217 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12225  
LIBELLE : RESEAUX CHICHE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
2315	Installat <sup>o</sup>	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RÉSULTAT = (e+d) - (a + b)</b>	<b>-18 000,00</b>
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12226  
LIBELLE : RESEAUX COURLAY

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00	0,00
2315	Installat <sup>o</sup>	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (e+d) - (a + b)</b>	<b>-76 000,00</b>
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.  
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12228  
LIBELLE : RESEAUX NEUVY BOUIN

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2315	Installat°	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>-10 000,00</b>
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12232  
LIBELLE : RESEAUXCHANTELOUP

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	34 549,89	0,00	1 280,00	1 280,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 732,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres terrains	1 732,50	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 817,39	0,00	1 280,00	1 280,00	0,00
2315	Installat°	32 817,39	0,00	1 280,00	1 280,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>-1 280,00</b>
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12243  
LIBELLE : RESEAUX CLESSE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00	0,00
2315	Installat <sup>a</sup>	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-37 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12244  
LIBELLE : RESEAU FAYE L'ABESSE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	19 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	19 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2315	Installat <sup>a</sup>	0,00	19 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-29 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12246  
LIBELLE : RESEAUX NOIRTERRE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00
2315	Installat <sup>a</sup>	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	-22 000,00
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12253  
LIBELLE : RESEAUX MOUTIERS SOUS CHANTEME

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2315	Installat <sup>a</sup>	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	-15 000,00
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12312  
LIBELLE : STATION EPURATION MONCOUTANT

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		26 304,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	26 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat <sup>o</sup>	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	-100 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12327  
LIBELLE : STATION EPURATION LARGEASSE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2315	Installat <sup>o</sup>	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	-25 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12335  
LIBELLE : RESEAUX GEAY

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2315	Installat°	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	-200 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12342  
LIBELLE : STATION EPURATION LA CHAP ST L

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	13 028,40	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 878,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	9 878,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 150,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2315	Installat°	3 150,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	-400 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13213  
LIBELLE : RESEAUX NLA

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13222  
LIBELLE : RESEAUX SAINT AMAND SUR SEVRE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	6 503,98	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 503,98	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00
2315	Installat <sup>0</sup>	6 503,98	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	-90 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13232  
LIBELLE : RESEAUX LA FORET SUR SEVRE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		8 372,37	600,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 372,37	600,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat <sup>a</sup>	8 372,37	600,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>-600,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13236  
LIBELLE : RESEAUX VOULMENTIN

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2315	Installat <sup>a</sup>	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>-15 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 132442  
LIBELLE : RESEAUX LOUBLANDE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
2315	Installat°	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>-45 000,00</b>
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13255  
LIBELLE : RESEAUX LE PIN

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	390,55	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	390,55	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
2315	Installat°	390,55	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>-45 000,00</b>
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13258  
LIBELLE : RESEAUX NOIRLIEU

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>0,00</b>
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13262  
LIBELLE : RESEAUX GENNETON

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		0,00	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2315	Installat°	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	<b>-25 000,00</b>
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>III</b> <b>B3</b>
---	-------------------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13266  
LIBELLE : RESEAUX ST ANDRE SUR SEVRE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		32 027,80	300,00	50 000,00	50 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 027,80	300,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2315	Installat°	32 027,80	300,00	50 000,00	50 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	-50 300,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>III</b> <b>B3</b>
---	-------------------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13311  
LIBELLE : STATION EPURATION CERIZAY

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
		18 513,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 513,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installat° complexes spécial.	18 513,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13313  
LIBELLE : STATION NLA

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	25 283,34	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 283,34	0,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	25 283,34	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13322  
LIBELLE : RESEAUX ST AMAND SUR SEVRE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2315	Installat	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a + b)</b>	-15 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**A1.2**

**A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					17 285 902,62									
1641 Emprunts en euros (total)					16 975 284,88									
2500/06 ASS	SFIL CAFFIL	01/08/2000	01/08/2000	01/08/2001	274 408,23	F	Taux fixe à 6.06 %	6,06	6,06	EUR	A	P	O	A-1
2500/07 ASS	DEXIA CL	14/12/2001	14/12/2001	01/04/2002	589 747,96	C	Taux fixe 4.95% à barrière 5.5% sur Euribor 03 M (Marge de 0.2%)	4,95	5,12	EUR	T	P	N	B-1
2500/08 ASS	DEXIA CL	14/12/2001	14/12/2001	01/04/2002	457 347,05	C	Taux fixe 4.35% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.2%)	4,35	4,49	EUR	T	P	N	B-1
2500/09 ASS	DEXIA CL	28/06/2002	28/06/2002	01/10/2002	700 381,10	C	Taux fixe 4.8% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.2%)	4,80	4,96	EUR	T	P	N	B-1
2500/10 ASS	SFIL CAFFIL	06/04/2000	06/04/2000	01/10/2000	114 336,75	F	Taux fixe à 5.3 %	5,30	5,41	EUR	T	P	O	A-1
2502/01 ASS	SFIL CAFFIL	01/09/2002	01/09/2002	01/12/2002	700 000,00	F	Taux fixe à 5.57 %	5,57	5,69	EUR	T	C	O	A-1
2502/02 ASS	SFIL CAFFIL	27/12/2002	27/12/2002	01/04/2003	475 573,00	C	Taux fixe 4.93% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.2%)	4,93	5,10	EUR	T	C	N	B-1

2506/01 ASS	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2006	25/11/2006	25/11/2007	2 000 000,00	C	Taux fixe à 2.85 %	2,85	2,89	EUR	A	C	O	E-3
2507/01 ASS	SFIL CAFFIL	03/04/2007	03/04/2007	01/08/2007	300 000,00	F	Taux fixe à 4.24 %	4,24	4,31	EUR	T	P	O	A-1
2507/03 ASS	CAISSE D'EPARGNE	10/09/2007	10/09/2007	10/12/2007	400 000,00	F	Taux fixe à 4.81 %	4,81	4,90	EUR	T	P	O	A-1
2508/01 ASS	SFIL CAFFIL	26/09/2008	26/09/2008	01/11/2009	1 000 000,00	V	Eonia + 0.65	4,95	5,00	EUR	A	X	O	A-1
2509/01 ASS	CAISSE D'EPARGNE	11/08/2009	11/08/2009	12/11/2009	600 000,00	F	Taux fixe à 3.82 %	3,82	3,82	EUR	T	P	O	A-1
2511/01 ASS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/05/2011	03/06/2011	03/09/2011	830 000,00	F	Taux fixe à 4.84 %	4,84	5,00	EUR	T	P	O	A-1
2512/01 ASS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/06/2012	09/07/2012	09/10/2012	400 000,00	F	Taux fixe à 4.63 %	4,63	4,78	EUR	T	P	O	A-1
2513 01/ASS	CREDIT AGRICOLE	28/08/2013	18/10/2013	20/07/2014	500 000,00	F	Taux fixe à 3.71 %	3,71	3,76	EUR	T	P	O	A-1
A3309A1Q	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2009	30/12/2009	30/03/2010	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2.81 %	2,81	2,84	EUR	T	P	O	A-1
A33150KE	CAISSE D'EPARGNE		31/05/2006	25/10/2016	114 282,02	C	Taux fixe 3.34% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0.3% sinon (6.8% - 5 x spread)	3,34	3,43	EUR	A	X	O	E-3
ASST CO 2014	CAISSE D'EPARGNE	02/02/2015	01/06/2015	01/09/2015	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2.34 %	2,34	2,36	EUR	T	P	O	A-1
ASST CO ST PIERRE	CREDIT AGRICOLE	06/12/2012	01/01/2014	20/03/2014	34 785,10	F	Taux fixe à 3 %	3,00	3,03	EUR	T	P	O	A-1
E07	SFIL CAFFIL	17/01/2001	17/01/2001	01/04/2002	190 561,25	F	Taux fixe à 6.3 %	6,30	6,30	EUR	A	P	O	A-1
E10	SFIL CAFFIL	10/12/2002	27/12/2002	01/04/2003	70 650,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.35 sur Euribor 03 M) + 0.35	3,30	3,39	EUR	T	P	O	A-1
E18	CAISSE D'EPARGNE	08/03/2000	25/06/2008	25/09/2008	41 923,48	V	Moyenne de Euribor 03 M-Floor -0.2 sur Moyenne de Euribor 03 M + 0.2	5,06	5,16	EUR	T	P	O	A-1
E25	SFIL CAFFIL	30/05/2000	01/04/2003	01/07/2003	106 714,31	F	Taux fixe à 5.95 %	5,95	6,08	EUR	T	P	O	A-1
E28	CREDIT AGRICOLE	29/03/2002	29/03/2002	15/07/2002	27 441,00	F	Taux fixe à 5.35 %	5,35	5,46	EUR	T	P	O	A-1

E34	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2002	27/12/2002	27/12/2003	133 775,49	F	Taux fixe à 5 %	5,00	5,09	EUR	T	P	O	A-1
E35	CAISSE D'EPARGNE	07/06/2006	15/01/2006	15/01/2007	15 279,00	F	Taux fixe à 4.21 %	4,21	4,21	EUR	A	P	O	A-1
E41	SFIL CAFFIL	13/12/2001	01/08/2002	01/08/2003	91 469,41	F	Taux fixe à 5.35 %	5,35	5,35	EUR	A	P	O	A-1
E45	SFIL CAFFIL	21/07/2003	31/07/2004	01/11/2004	493 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.25 sur Euribor 03 M) + 0.25	2,37	2,42	EUR	T	P	O	A-1
E49	SFIL CAFFIL	22/04/2002	13/05/2002	01/01/2003	30 500,00	F	Taux fixe à 5.7 %	5,70	5,70	EUR	A	P	O	A-1
E5	SFIL CAFFIL	21/08/2006	01/12/2001	01/03/2002	67 458,69	V	(TAG 03 M-Floor -0.48 sur TAG 03 M) + 0.48	3,94	4,00	EUR	T	C	O	A-1
E50	SFIL CAFFIL	10/06/1999	10/06/1999	01/07/2004	53 357,16	V	Euribor 12 M-Floor -0.3 sur Euribor 12 M + 0.3	2,32	2,35	EUR	A	C	O	A-1
E56	CREDIT AGRICOLE	27/12/2005	27/12/2005	15/03/2006	179 000,00	F	Taux fixe à 3.7 %	3,70	3,75	EUR	T	P	O	A-1
E57	SFIL CAFFIL	21/11/2006	31/10/2007	01/02/2008	650 000,00	F	Taux fixe à 4.12 %	4,12	4,18	EUR	T	P	O	A-1
E59	SOCIETE GENERALE	06/11/2007	13/11/2007	01/03/2008	700 000,00	F	Taux fixe à 4.9048 %	4,90	4,90	EUR	A	P	O	A-1
E60	SFIL CAFFIL	22/04/1998	22/04/1998	01/01/1999	18 293,88	F	Taux fixe à 5.51 %	5,51	5,51	EUR	A	C	O	A-1
E62	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2009	07/12/2009	07/03/2010	200 000,00	F	Taux fixe à 4.12 %	4,12	4,18	EUR	T	P	O	A-1
E63	CREDIT AGRICOLE	15/12/2010	21/12/2010	15/03/2011	260 000,00	F	Taux fixe à 3.29 %	3,29	3,33	EUR	T	P	O	A-1
E64	CREDIT MUTUEL	20/12/2011	27/12/2011	20/03/2012	475 000,00	F	Taux fixe à 4.4 %	4,40	4,47	EUR	T	P	O	A-1
E65	CAISSE D'EPARGNE	05/10/2012	05/10/2012	05/01/2013	125 000,00	F	Taux fixe à 4.25 %	4,25	4,32	EUR	T	P	O	A-1
E66	CAISSE D'EPARGNE	21/08/2012	30/10/2012	30/01/2013	150 000,00	F	Taux fixe à 4.8 %	4,80	4,89	EUR	T	P	O	A-1
E67	CREDIT AGRICOLE	26/07/2012	20/02/2013	20/05/2013	300 000,00	V	LEP + 1.88	4,13	4,19	EUR	T	C	O	A-1
E68	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/04/2013	30/04/2013	01/12/2013	700 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,95	3,95	EUR	A	P	O	A-1
MON505392EUR	Banque Postale	27/11/2015	09/12/2015	01/04/2016	405 000,00	F	Taux fixe à 2.03 %	2,03	2,05	EUR	T	P	O	A-1

1643 Emprunts en devises (total)					63 617,74									
E11	SFIL CAFFIL	07/11/2001	01/03/2003	01/06/2003	63 617,74	C	3.79 %	3,79	3,84	CHF	T	X	O	F-6
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					247 000,00									
E046 - variable	SOCIETE GENERALE	16/12/2004	16/12/2004	15/03/2005	247 000,00	V	Euribor 03 M + 0,06	2,24	2,29	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					340 493,39									
1681 Autres emprunts (total)					340 493,39									
PLATEFORMESTOCKAGE	Agence de l'Eau Loire Bretagne	29/01/2014	19/08/2014	30/09/2016	81 458,39	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
STATION RORTHAIS	Agence de l'Eau Loire Bretagne	09/07/2013	15/04/2014	31/05/2016	126 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
STATION ST PIERRE	Agence de l'Eau Loire Bretagne	06/02/2014	12/11/2014	31/12/2016	133 035,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
<b>Total général</b>					<b>17 626 396,01</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				11 826 496,12					795 049,81	424 769,07		
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>				11 758 135,37					777 354,80	424 628,36		
2500/06 ASS	N		A-1	185 783,31	14,58	F	Taux fixe à 6.06 %	6,06	7 945,36	11 258,47		
2500/07 ASS	N		B-1	69 595,69	1	C	Taux fixe 4.95% à barrière 5.5% sur Euribor 03 M (Marge de 0.2%)	5,12	55 294,35	2 470,75		
2500/08 ASS	N		B-1	199 028,02	6	C	Taux fixe 4.35% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.2%)	4,49	27 460,44	8 351,78		
2500/09 ASS	N		B-1	445 442,82	11,5	C	Taux fixe 4.8% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.2%)	4,96	27 788,36	21 234,86		
2500/10 ASS	N		A-1	38 855,59	4,5	F	Taux fixe à 5.3 %	5,41	7 392,72	1 914,03		
2502/01 ASS	N		A-1	390 833,51	16,67	F	Taux fixe à 5.57 %	5,69	23 333,32	21 282,06		
2502/02 ASS	N		B-1	172 395,34	7	C	Taux fixe 4.93% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0.2%)	5,10	23 778,64	8 193,81		
2506/01 ASS	N		E-3	1 189 100,00	17,9	C	Taux fixe 2.85% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0.25% sinon (6.8% - 5 x spread)	2,89	90 100,00	34 454,17		
2507/01 ASS	N		A-1	202 341,70	11,33	F	Taux fixe à 4.24 %	4,31	13 963,87	8 359,21		
2507/03 ASS	N		A-1	316 068,62	16,69	F	Taux fixe à 4.81 %	4,90	12 610,65	14 977,71		
2508/01 ASS	N		A-1	710 643,35	12,33	F	Taux fixe à 4.97 %	4,97	40 196,53	35 318,97		
2509/01 ASS	N		A-1	498 587,36	18,61	F	Taux fixe à 3.82 %	3,88	18 581,06	18 781,98		

2511/01 ASS	N		A-1	743 866,96	20,42	F	Taux fixe à 4.84 %	5,00	21 807,65	36 204,85		
2512/01 ASS	N		A-1	335 105,51	11,52	F	Taux fixe à 4.63 %	4,78	22 000,96	15 389,33		
2513 01/ASS	N		A-1	472 997,98	17,8	F	Taux fixe à 3.71 %	3,76	18 850,46	17 287,98		
A3309A1Q	N		A-1	756 306,36	14	V	Euribor 03 M + 0.7	0,58	44 746,59	3 439,06		
A33150KE	N		E-3	114 282,02	9,82	C	Taux fixe 3.34% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0.3% sinon (6.8% - 5 x spread)	3,43	9 900,16	3 880,64		
ASST CO 2014	N		A-1	971 997,05	14,42	F	Taux fixe à 2.34 %	2,36	56 995,54	22 247,02		
ASST CO ST PIERRE	N		A-1	23 875,86	3,97	F	Taux fixe à 3 %	3,03	5 704,10	652,50		
E07	N		A-1	141 497,39	15,25	F	Taux fixe à 6.3 %	6,30	5 377,02	8 914,34		
E10	N		A-1	41 727,06	12	V	(Euribor 03 M-Floor - 0.35 sur Euribor 03 M) + 0.35	0,22	2 817,55	72,51		
E18	N		A-1	11 679,51	4,23	V	Moyenne de Euribor 03 M-Floor -0.2 sur Moyenne de Euribor 03 M + 0.2	0,11	2 584,51	3,49		
E25	N		A-1	37 664,52	4,5	F	Taux fixe à 5.95 %	6,08	7 075,90	2 085,10		
E28	N		A-1	3 827,16	1,29	F	Taux fixe à 5.35 %	5,46	2 517,35	154,81		
E34	N		A-1	63 822,91	6,99	F	Taux fixe à 5 %	5,09	7 816,21	3 046,11		
E35	N		A-1	1 826,59	0,04	F	Taux fixe à 4.21 %	4,21	1 826,59	76,92		
E41	N		A-1	37 192,77	5,58	F	Taux fixe à 5.35 %	5,35	5 420,03	1 989,81		
E45	N		A-1	306 582,44	13,58	V	(Euribor 03 M-Floor - 0.25 sur Euribor 03 M) + 0.25	0,18	19 095,22	210,51		
E49	N		A-1	5 556,86	1	F	Taux fixe à 5.7 %	5,70	2 701,48	316,74		
E5	N		A-1	3 429,97	0,67	V	(TAG 03 M-Floor - 0.48 sur TAG 03 M) + 0.48	0,29	3 429,97	3,69		
E50	N		A-1	10 671,40	3,5	V	Euribor 12 M-Floor - 0.3 sur Euribor 12 M + 0.3	0,47	2 667,86	49,91		
E56	N		A-1	126 256,42	14,96	F	Taux fixe à 3.7 %	3,75	6 422,67	4 583,05		
E57	N		A-1	499 355,84	15,83	F	Taux fixe à 4.12 %	4,18	22 545,24	20 228,12		
E59	N		A-1	437 595,46	16,17	F	Taux fixe à 4.9048 %	4,90	17 075,67	21 463,18		
E60	N		A-1	2 744,12	2	F	Taux fixe à 5.51 %	5,51	914,70	151,20		
E62	N		A-1	156 092,24	13,93	F	Taux fixe à 4.12 %	4,18	8 426,20	6 301,92		
E63	N		A-1	187 083,35	9,96	F	Taux fixe à 3.29 %	3,33	16 072,38	5 958,10		

E64	N		A-1	377 068,56	10,97	F	Taux fixe à 4.4 %	4,47	27 280,62	16 144,98		
E65	N		A-1	105 909,52	11,76	F	Taux fixe à 4.25 %	4,32	6 920,81	4 391,83		
E66	N		A-1	127 923,56	11,83	F	Taux fixe à 4.8 %	4,89	8 089,52	5 996,16		
E67	N		A-1	240 000,00	11,89	V	LEP + 1.88	3,17	20 000,00	6 855,37		
E68	N		A-1	590 520,67	11,92	F	Taux fixe à 3.95 %	3,95	39 413,28	23 325,57		
MON505392EUR	N		A-1	405 000,00	20	F	Taux fixe à 2.03 %	2,05	12 413,26	6 605,76		
1643 Emprunts en devises (total)				2 493,94					1 228,36	104,29		
E11	N		F-6	2 493,94	3,92	C	3.79 %	3,84	1 228,36	104,29		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				65 866,81					16 466,65	36,41		
E046 - variable	N		A-1	65 866,81	3,96	V	Euribor 03 M + 0.06	0,06	16 466,65	36,41		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				441 293,39					29 419,56	0,00		0,00
1681 Autres emprunts (total)				441 293,39					29 419,56	0,00		0,00
PLATEFORMESTOCKAGE	N		A-1	81 458,39	14,75	F	Taux fixe à 0 %	0,00	5 430,56	0,00		0,00
STATION RORTHAIS	N		A-1	226 800,00	14,42	F	Taux fixe à 0 %	0,00	15 120,00	0,00		0,00
STATION ST PIERRE	N		A-1	133 035,00	15	F	Taux fixe à 0 %	0,00	8 869,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>12 267 789,51</b>					<b>824 469,37</b>	<b>424 769,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**IV**  
**A1.3**

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>														
Barrière simple (B)														
2500/07 ASS	DEXIA CL	589 747,06	69 595,69	1	15		Taux fixe 4,95% à barrière 5,5% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	Taux fixe 4,95% à barrière 5,5% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	0,00	Taux fixe 4,95% à barrière 5,5% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	5,12	2 470,75		0,57
2500/08 ASS	DEXIA CL	457 347,05	199 028,02	1	20		Taux fixe 4,35% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	Taux fixe 4,35% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	19 648,58	Taux fixe 4,35% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	4,49	8 351,78		1,82
2500/09 ASS	DEXIA CL	700 381,10	445 442,82	1	25		Taux fixe 4,8% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	Taux fixe 4,8% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	109 432,89	Taux fixe 4,8% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	4,96	21 234,80		3,63
2502/02 ASS	SFIL CAFF L	475 573,00	172 365,34	1	20		Taux fixe 4,93% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	Taux fixe 4,93% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	22 279,20	Taux fixe 4,93% à barrière 6% sur Euribor 03 M (Marge de 0,2%)	5,10	8 193,81		1,41
<b>TOTAL (B)</b>		<b>2 223 049,11</b>	<b>888 461,87</b>									<b>40 251,20</b>		<b>7,23</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
2506/01 ASS	CAISSE D'EPARGNE	2 000 000,00	1 189 100,00	3	27	25/11/2006 - 25/11/2008	Taux fixe à 2,85 %	Taux fixe 2,85% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0,25% sinon (6,8% - 5 x spread)		Taux fixe 2,85% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0,25% sinon (6,8% - 5 x spread)	2,89	34 454,17		6,69
A33150KE	CAISSE D'EPARGNE	114 282,02	114 282,02	3	13		Taux fixe 3,34% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0,3% sinon (6,8% - 5 x spread)	Taux fixe 3,34% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0,3% sinon (6,8% - 5 x spread)		Taux fixe 3,34% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0,3% sinon (6,8% - 5 x spread)	3,43	3 880,64		0,93
<b>TOTAL (E)</b>		<b>2 114 282,02</b>	<b>1 303 382,02</b>									<b>38 334,81</b>		<b>10,82</b>
Autres types de structures (F)														
E11	SFIL CAFFIL	63 817,74	2 493,94	6	16,75		3,79 %	3,79 %		3,79 %	3,84	104,26		0,02
<b>TOTAL (F)</b>		<b>63 817,74</b>	<b>2 493,94</b>									<b>104,26</b>		<b>0,02</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 400 948,87</b>	<b>2 192 337,83</b>									<b>78 696,30</b>		<b>17,87</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indices sous-jacents		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	41					
	% de l'encours	82,13%					
	Montant en euros	10 075 452 €					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	7,23%					
	Montant en euros	886 462 €					
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits			2			
	% de l'encours			10,62%			
	Montant en euros			1 303 382 €			
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						1
	% de l'encours						0,02%
	Montant en euros						2 494 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>			<b>Délibération du 08/07/2014</b>
<b>Biens de faible valeur</b>			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) inférieur à 150 €			
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
Linéaire	Logiciels	2	
Linéaire	Matériel de bureau et informatique	3	
Linéaire	Matériel électro portatif : perceuse, meuleuse...	3	
Linéaire	Autres outillages - matériel de laboratoire	5	
Linéaire	Matériel de transport léger : voiture, tondeuse autoporté	7	
Linéaire	Matériel de transport - autres : tracteur, remorque, gros véhicules...	10	
Linéaire	Mobiliers	10	
Linéaire	Plan d'épandage	5	
Linéaire	Suivi agronomique pour les installations à production de boues non annuelle	7	
Linéaire	Curage et épandages des boues des installations de boues à production non annuelle	7	
Linéaire	Matériel d'autosurveillance	5	
Linéaire	Canaux d'autosurveillance	30	
Linéaire	Travaux sur poste de refoulement - génie civil	20	
Linéaire	Clôture et aménagement espaces verts	15	
Linéaire	Bâtiments légers, abris	15	
Linéaire	Agencement et aménagement bâtiments	15	
Linéaire	Etudes et recherches	5	
Linéaire	Réseaux assainissement - branchement	50	
Linéaire	Bâtiments - Stations épuration et lagunes (ouvrages courants : bassins de décantations, d'oxygénation...)	30	
Linéaire	Installations électriques et téléphoniques - Pomes, appareils électromagnétiques, installations de chauffage, de ventilation, motoreducteur	15	
Linéaire	Organes de régulation (électronique, capteurs, télégestion, sonde, préleveur...)	5	
Linéaire	Autres immobilisations	10	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.1</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>1 565 000,00</b>	<b>1 565 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>865 000,00</b>	<b>865 000,00</b>
1641	Emprunts en euro	845 000,00	845 000,00
16441	Opérat <sup>n</sup> afférentes à l'emprunt	20 000,00	20 000,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>
139111	Agence de l'eau	700 000,00	700 000,00
020	Dépenses imprévues (dépenses)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	1 565 000,00	297 400,00	1 174 256,69	2 739 256,69

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		<b>2 934 960,00</b>	<b>II 2 934 960,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>2 934 960,00</b>	<b>2 934 960,00</b>
281351	Bât. d'exploitat°	2 000 000,00	2 000 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	934 960,00	934 960,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Recettes</b>	2 934 960,00	1 055 000,00	0,00	416 656,69	4 406 616,69

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>2 739 256,69</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>4 406 616,69</b>
<b>Solde</b>	<b>1 667 360,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016 - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS  
BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	4,00	0,00	4,00	2,80	0,00	2,80
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE	C	3,00	0,00	3,00	1,80	0,00	1,80
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	2,00	1,00	3,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>							
<b>TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>29,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29,00</b>	<b>20,60</b>	<b>1,00</b>	<b>21,60</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n NOR/INT B 95 00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalant temp plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temp de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80%

(quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/16</b>	<b>C1.1</b>

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/16 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	TECH	340		ART 3-2	CDD
<b>Agent occupant un emploi non permanent (7)</b>						
Autres		ADM		17 490,60		CAE Emploi d'avenir
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

ADM : Administratif  
 TECH : Technique  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)  
 S : Social  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation  
 PM : Police  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ..)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée déterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres " et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 79  
 Nombre de membres présents : 63  
 Nombre de suffrages exprimés : 72  
**VOTES :**  
 Pour : 72  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2016

Présenté par Le Président (1),  
 A Bressuire, le 22 mars 2016  
 Le Président (1),



**Le Président**  
**Jean-Michel BERNIER**


Délibéré par le Conseil Communautaire (2),  
 A Bressuire, le 22 mars 2016

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

--	--







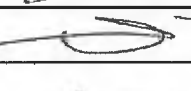

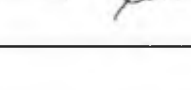
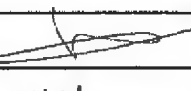
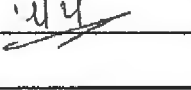
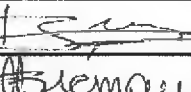
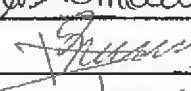
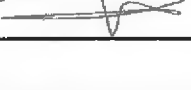

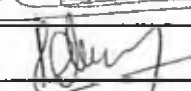
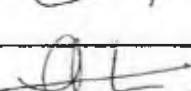
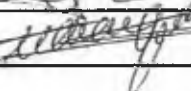


Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le ..../..../.....

A Bressuire, le 22/03/2016



**Le Président**  
**Jean-Michel BERNIER**

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme  
 (2) L'assemblée délibérante étant :

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 22/03/2016			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	ARRU	Bernard				
Titulaire	M.	BARRAUD	Joël				
Suppléant	M	GODET	Jean-Pierre				
Titulaire	Mme	BAUDOIN	Caroline		x	x	MAROLLEAU Thierry
Titulaire	M.	BERNARD	Erik				
Titulaire	M.	BERNARD	Jean-Marc				
Suppléant	M.	CHAUVÉ	Frédéric				
Titulaire	Mme	BERNAUD	Gaëlle				
Titulaire	M.	BERNIER	Jean-Michel				
Titulaire	M.	BILHEU	Jean-Yves				
Suppléante	Mme	GAUVRIT	Marie				
Titulaire	M.	BILLY	Jacques				
Suppléant	M.	BILHEU	Christian				
Titulaire	M.	BIROT	Louis-Marie				
Suppléant	Mme	SOULARD	Christine				
Titulaire	M.	BOISSEAU	Thierry				
Titulaire	M.	BONNEAU	Marc		x	x	BROSSEAU Johnny
Titulaire	M.	BOUDEAU	Michel				
Suppléant	M.	LE BARS	Pascal				
Titulaire	M.	BREGEON	Emile				
Titulaire	Mme	BREMAUD	Martine				
Titulaire	M.	BREMOND	Philippe				
Titulaire	M.	BROSSEAU	Johnny				
Titulaire	M.	BRUNET	Jean-Pierre				
Suppléant	M.	LAGOGUÉE	Pascal				
Titulaire	M.	BUREAU	Pierre				
Titulaire	Mme	CHARGE BARON	Martine				
Suppléant	Mme	TOURRENNE	Hélène				
Titulaire	M.	CHARRIER	Yannick				
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Bertrand				
Suppléante	Mme	TURPEAU	Patricia				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 22/03/2016			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Gilles				
Suppléant	M.	ONILLON	Gilles				
Titulaire	M.	CHOUTEAU	Yves				
Titulaire	M.	CLOCHARD	Patrice		x		
Titulaire	M.	COPPET	Jacques				
Suppléant	M.	CHESSE	Patrice				
Titulaire	Mme	CORNUAULT	Catherine				
Suppléant	M.	BOULANGER	Philippe				
Titulaire	Mme	COTILLON	Nicole				
Suppléant	M.	BERTRAND	Olivier				
Titulaire	M.	DE TROGOFF	Gaëtan				
Suppléant	Mme	BONNET	Dany				
Titulaire	Mme	DIGUET	Francette				
Titulaire	Mme	DUBRAY	Marguerite				
Titulaire	Mme	DUFAURET	Josette				
Titulaire	M.	DUPONT	Marcel				
Suppléant	Mme	FOUILLET	Isabelle				
Titulaire	Mme	FERCHAUD	Pascale		x	x	Emmanuelle MENARD
Suppléant	M.	TRAPU	Stéphanie				
Titulaire	Mme	GERBAUD	Estelle				
Titulaire	M.	GIRAUD	Bernard				
Suppléant	M.	METAIS	Jean-Claude				
Titulaire	M.	GIRAULT	Robert				
Suppléant	M.	MENARD	Yannick				
Titulaire	M.	GOBIN	Yves				
Suppléant	M.	TISSERAND	Nelly				
Titulaire	M.	GODET	Jean-Paul				
Suppléant	M.	GRIMAULT	Jean-Paul				
Titulaire	M.	GRELLIER	Dany				
Suppléant	Mme	ROY	Valérie				
Titulaire	M.	GRELLIER	Sébastien				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 22/03/2016			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	GRIMAUD	Jean-Luc				
Titulaire	M.	GROLLEAU	Jean-Jacques				
Suppléant	M.	MOTARD	Francis				
Titulaire	M.	GUILLERMIC	André				
Titulaire	Mme	JARRY	Marie				
Titulaire	M.	JEAN	David		x	x	PAPIN Claude
Suppléant	M.	POIRIER	Pascal				
Titulaire	M.	LECOUTRE	Serge				
Titulaire	Mme	LENNE	Dominique		x	x	DUBRAY Marguerite
Titulaire	M.	LOGEAIS	Jean-Paul				
Suppléant	M.	OLIVIER	Jean-Luc				
Titulaire	M.	LOISEAU	Joël				
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Pierre-Yves				
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Thierry				
Titulaire	Mme	MENARD	Emmanuelle				
Titulaire	M.	MENARD	Rémy				
Suppléant	M.	CHIRON	Georges				
Titulaire	Mme	MERLET	Rachèle				
Titulaire	M.	MICHONNEAU	Philippe				
Suppléant	M.	BROSSEAU	Dominique				
Titulaire	Mme	MORANDEAU	Sylviane				
Titulaire	M.	MORIN	Yves				
Suppléant	M.	GAUTHIER P	Patrice				
Titulaire	M.	MOUILLER	Philippe		x	x	VRIGNAUD Cécile
Titulaire	M.	PANNETIER	Isabelle		x	x	PIED Karine
Titulaire	Mme	PANNETIER	Michel				
Titulaire	M.	PAPIN	Claude				
Suppléant	M.	BOISSONOT	André				
Titulaire	M.	PETRAUD	Gilles				
Titulaire	Mme	PIED	Karine				
Titulaire	M.	PIERRE	Gérard				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 22/03/2016			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Suppléant	M.	THIBAUDEAU	Guy				
Titulaire	M.	PILOTEAU	Pascal				
Suppléant	Mme	RABILLOUD	Hélène				
Titulaire	M.	POUSIN	Claude	<i>GP</i>			
Suppléant	M.	AUDOUIT	Gérard				
Titulaire	Mme	PUAUT	Catherine	<i>CP</i>			
Suppléant	Mme	RAUTUREAU	Chantal				
Titulaire	Mme	REVEAU	Anne-Marie	<i>Reveau</i>			
Suppléant	Mme	VRIGNAULT	Marie-Claude				
Titulaire	M.	ROBIN	Philippe	<i>Robin</i>	x	x	JARRY Marie
Titulaire	M.	ROUGER	Jany	<i>Rouger</i>			
Suppléant	M.	JULIEN	Christian	<i>Julien</i>			
Titulaire	M.	ROY	Christian	<i>Roy</i>			
Suppléant	Mme	MARSAULT	Nicole				
Titulaire	Mme	SECHET	Yolande	<i>Sechet</i>			
Suppléant	M.	CANTET	Jérôme				
Titulaire	M.	SIMONNEAU	Jean	<i>Simonneau</i>			
Titulaire	M.	TRICOT	Dominique	<i>Tricot</i>			
Suppléant	M.	MERCERON	Philippe				
Titulaire	M.	VERGER	Gérard				
Suppléant	M.	POINT	Serge	<i>Point</i>			
Titulaire	Mme	VILLEMONTAIX	Véronique	<i>Villemontaix</i>	x	x	DUFAURET Josette
Titulaire	Mme	VIOLLEAU	Colette	<i>Violleau</i>			
Titulaire	Mme	VRIGNAUD	Cécile	<i>Vrignaud</i>			

SOUS-PREFECTURE  
Reçu le  
07 AVR. 2016  
79302 BRESSUIRE